



# L'ÉCHO NÉGROND@IS



Fresque en hommage à Yvette TASTET

**NUMÉRO 1**

Janvier 2025



Nom donné à l'école élémentaire, mosaïque réalisée par les élèves



Arrachage et récolte des pommes de terre à côté du terrain multisports



Marché de Noël de l'école de Négrondes à Vaunac



# SOMMAIRE

## 04 L'ÉDITO

## 06 CÉRÉMONIE DES VOEUX

## 08 COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

23 septembre 2024

12 novembre 2024

10 décembre 2024

## 14 LE COIN DE L'ÉCOLE

La salade de fruits

Les nichoirs

Fête de l'arbre

Goûter de Noël

Repas de Noël

Marché de Noël

La fresque

## 17 L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

Génération Mouvement

La Banda du Périgord

VTT

ACCA

Pétanque

## 19 INFOS DIVERSES

Octobre Rose

Téléthon

Inauguration de la fresque

Cérémonie du 11 novembre

Romain Gerbaud au grade de  
Caporal

Numéro de secours

Dispositif ERRE

Cassiopéa

Présence verte

CIAS Périgord-Limousin

## 23 NOUVEAU SUR NOTRE COMMUNE

Nancy Masselink Lifestyle coach

Baptiste Coaching

Esthetic Car 24

## 25 INFOS UTILES

Lutte contre le frelon asiatique

Permanences des élus

État civil

Directrice de la publication : Françoise DECARPENTRIE

Responsable de la commission communication : Katia  
CABALLERO

Conception et réalisation Katia CABALLERO & Clélia  
CABALLERO

Membres : Maryse Ambert, Laetitia Betizeau, Katia  
Caballero, Corinne Chantry-Ribiere, Bertrand Combeau,  
Annie Sees, Isabelle Desgraupes

Photographies : Isabelle Desgraupes

Imprimerie : Imprim'Périgord- 13 rue Edison

24750 Boulazac

# L'ÉDITO



Marianne est en deuil. Marianne, symbole de la République et de la Liberté, représentative des valeurs que chaque élu assume dans l'exercice de ses missions, Marianne, emblème de l'opposition de près de 5000 édiles à l'ouverture du Congrès National des

Maires en novembre dernier à Paris, dont mes adjointes et moi-même.

La pressurisation budgétaire, le manque d'autonomie financière, la réduction des dotations, et la liste est loin d'être exhaustive, asphyxient les collectivités territoriales qui ne peuvent être tenues pour seules responsables du déficit de la France.

Les collectivités participent largement à l'effort économique. Si elles n'ont plus la capacité d'investir, les conséquences pourront être dramatiques.

Depuis le Congrès des Maires, depuis la démission du gouvernement Barnier et l'arrivée du nouveau premier ministre, les élus attendent toujours des mesures concrètes et sont dans l'incertitude de savoir comment ils vont pouvoir boucler à l'équilibre leur prochain budget.

C'est dans ce climat indécis et chaotique que s'est achevée 2024. Une année représentative de la morosité ambiante, avec une impression de ne pas avancer comme souhaité.

Notre principal investissement aurait dû être l'extension du local technique de Gramétias avec la mise aux normes électrique du bâtiment existant, la création de sanitaires pour nos agents assortie d'un espace de stockage supplémentaire pour le matériel et d'un local de découpe pour l'amicale de chasse.

C'était sans compter sur un marché public infructueux qu'il faut donc renouveler après accord entre toutes les parties sur les plans définitifs.

Pour autant, les aménagements planifiés ont pu être réalisés :

- L'évacuation extérieure du site Desfargeas,
- La mise aux normes électrique de l'église
- Le remplacement de la porte en bois du cimetière
- Le revêtement de la chaussée pour la deuxième partie de l'allée des fours de rivières
- La poursuite de la modernisation de l'éclairage public,
- Le programme d'investissement régulier de la voirie

D'autres ont été budgétés en cours d'exercice :

- La confection d'un rideau de scène pour la salle Audebert
- L'installation d'une échelle à crinoline pour accéder en toute sécurité sur le toit de cette même salle
- L'achat d'une laveuse semi-professionnelle pour entretenir plus facilement les sols des salles municipales
- L'acquisition d'une sonorisation portative
- La pose de films solaires sur les fenêtres de l'école élémentaire,
- Le changement de l'ancienne épareuse de près de 20 ans

Et en fin d'année dernière, les résultats budgétaires excédentaires nous ont permis de faire des dépenses supplémentaires :

- Remplacement des tables de la salle Audebert par du matériel plus maniable,
- Achat d'un circuit VTT évolutif en bois pour nos jeunes ados,
- Renouvellement des outils de téléphonie dans tous les bâtiments avec le fibrage de nos salles municipales
- Sonorisation de la salle Audebert

En 2025, nous attaquons la dernière phase de l'aménagement foncier forestier au-delà de la voie ferrée qui aboutira à un nouveau plan parcellaire définitif, après étude des observations des propriétaires.

A l'issue de cette étape, nous engagerons des travaux dits « connexes » pour créer des pistes de défense contre l'incendie et renforcer des chemins existants.

Le secteur de la Fontaine du bourg est à surveiller particulièrement en raison de l'afflux important des eaux de ruissellement du à l'abondance des précipitations et dont il faudra tenir compte pour tout aménagement collectif ou privé. L'enfouissement des lignes électriques et réseau télécom est également programmé rue de la Fontaine et rue Albertine Guillaumy.

D'autres projets sont également en prévision ou à l'étude :

- Le changement du chauffage dans le logement communal de la rue Eugène Le Roy, avec pourquoi pas, une extension de la surface habitable en récupérant le local coiffure attenant,
- L'utilisation de la salle d'attente de la gare et du garage SNCF après transformation
- La restructuration de la halle à marchandises au profit de nos associations

Quant à l'échelon intercommunal, c'est le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui nous occupe et nous préoccupe avec toutes les restrictions de constructibilité imposées par la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Les idées ne manquent pas, la difficulté étant de faire des choix, conditionnés toujours par nos finances. Et pour ne pas s'éparpiller, nous ferons appel aux compétences de professionnels qui sauront nous accompagner dans l'évolution de Négrondes.

Toutes celles et tous ceux qui s'engagent à nos côtés méritent un grand MERCI :

- Nos trois enseignantes qui s'investissent pleinement auprès de nos élèves avec compétence et écoute, ainsi que les agents qui les entourent
- L'ensemble de nos agents municipaux, qui participe avec efficacité et respect au maintien d'un des rares services publics encore de proximité
- Les dirigeants et les bénévoles de nos associations qui, par leur dynamisme et leur dévouement, consacrent une partie de leur temps libre à animer Négrondes et votre présence nombreuse à leurs manifestations les encourage à continuer.

Je me félicite aussi de voir arriver de nouvelles entreprises à Négrondes, quel qu'en soit leur statut et leur domaine d'activité. Et je constate avec soulagement que la vie économique locale résiste aussi bien que possible à la conjoncture attentiste.

Je ne saurais conclure sans souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de s'installer dans notre village. Ce qui, quelque part, nous conforte dans l'idée que notre cadre de vie est suffisamment attractif pour répondre au souhait de profiter du quotidien à Négrondes.

L'équipe municipale, que je remercie de son soutien constant et de son engagement, s'associe à moi pour que cette année vous soit belle et heureuse et que vous puissiez la vivre surtout en parfaite santé.

Françoise DECARPENTRIE  
Maire de NEGRONDES

# CÉRÉMONIE DES VOEUX

La cérémonie s'est tenue samedi 11 janvier après-midi à la salle des fêtes Audebert devant environ 150 personnes. Madame le maire a profité de l'occasion pour dresser un bilan de l'année écoulée et partager les projets à venir, tout en exprimant sa gratitude envers ceux qui contribuent au bon fonctionnement de la commune : le personnel communal, les associations, les membres du conseil...

Personnalités présentes :

Outre les habitants, la cérémonie a accueilli des maires et élus des communes voisines, ainsi que plusieurs personnalités officielles :

Michel Augeix, président de la Communauté de Communes Périgord Limousin

Isabelle Hyvoz et Stéphane fayol, conseillers départementaux

Colette Langlade, conseillère régionale

Florence Joubert, députée



Le président de la communauté de communes a évoqué plusieurs points importants liés aux compétences intercommunales et aux projets en cours :

Aide sociale : le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) mobilise 60 agents, dont 5 hommes, qui interviennent quotidiennement auprès des aînés pour favoriser leur maintien à domicile.

Enfance et périscolaire : un grand projet de pôle enfance verra le jour à Thiviers, avec la pose de la première pierre prévue au printemps. Ce bâtiment écologique regroupera tous les services liés à l'enfance.

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : la communauté de communes participe à la rénovation du centre de secours de Thiviers, qui bénéficiera bientôt de 9 pompiers professionnels, de nouveaux équipements et d'une offre de services étendue.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : les réglementations nationales en matière d'urbanisme, notamment le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), sont très restrictives en terme d'autorisations à construire. Le PLUI, en cours d'élaboration sur le territoire intercommunal, devra respecter ces contraintes qui inévitablement, risquent de ne pas satisfaire l'ensemble des propriétaires et porteront préjudice à l'évolution des communes rurales...



Isabelle Hyvoz et Stéphane Fayol ont présenté les orientations budgétaires du Département, dont le budget s'élève à 700 millions d'euros. ils ont souligné:

L'augmentation des dépenses à caractère social (qui représentent 50% du budget)

La baisse des recettes, le Département n'étant plus bénéficiaire d'une part des impôts locaux.

Les domaines d'intervention: aide sociale (de la naissance au grand âge), entretien du réseau routier et soutien au niveau scolaire ( collèges de Thiviers et La Coquille pour notre secteur).



Colette Langlade a expliqué que l'économie et la formation font partie des compétences prioritaires et obligatoires de la Région. Les fonds Européens sont captés par la Région pour aider les collectivités territoriales

dans leurs investissements. La Région s'occupe également de mobilité et a participé à l'achat de rames de trains supplémentaires. C'est environ 150 personnes qui prennent le train chaque jour sur le territoire, dont à la gare de Négrondes où 3 trains sur 4 s'arrêtent.



Florence Joubert a déclaré que le monde agricole est en grande souffrance avec des normes excessives à respecter. Les agriculteurs doivent être soutenus. 2025 doit défendre la ruralité et

lutter contre les déserts médicaux. La densité moyenne des médecins généralistes est de 7,8 pour 10 000 habitants pour une moyenne nationale de 10,7 pour 10 000. La dette publique de la France, quant à elle, s'est aggravée.



Cet évènement a permis de valoriser les actions et projets portés par les différentes instances pour le développement et le bien-être de la commune et du territoire.

Chacun des intervenants n'a pas manqué de présenter tous ses meilleurs vœux à la population.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du pot de l'amitié.

# COMPTES RENDUS

## CONSEILS MUNICIPAUX

**23 SEPTEMBRE 2024**

En début de séance, M. Christian HENRY, président de la section Générations Mouvement de Négrondes, a souhaité remercier la municipalité pour les différentes aides apportées au club et inviter les élus au vin d'honneur lors de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2024.

### PERSONNEL COMMUNAL

La revalorisation des carrières des secrétaires de mairie leur permettra désormais d'intégrer le cadre B (intermédiaire) alors que la majorité est en cadre C (exécutif), ce qui est le cas de notre secrétaire, Stéphanie. Elle sera promue dès que possible au grade de Rédacteur Territorial faisant fonction de secrétaire générale de mairie. A noter que le métier peine à recruter et que de nombreux postes sont à pourvoir.

Il est proposé de créer un poste non permanent d'agent d'animation territorial pour assurer la surveillance des enfants pendant les pauses méridiennes à raison de 3h21 hebdomadaires.

Concernant l'adhésion de la collectivité au Comité d'Action Sociale, Madame Murielle MACHNER-MARTIN remplacera Madame Eliane GRIT, partie à la retraite, en qualité de correspondante auprès de cet organisme qui joue le rôle d'un comité d'entreprise en faveur de nos agents.

### LOYERS COMMUNAUX

Le loyer du logement de la mairie sera revalorisé de 3.26 % à compter du 1er octobre, ce qui le portera à 354.29 €/mois.

### BUREAUTIQUE ET TÉLÉPHONIE

Afin d'accompagner la collectivité dans un changement de matériel de bureautique (copieurs) et de téléphonie, le Conseil décide d'avoir recours à un courtier qui centralisera et étudiera les offres afin de négocier au mieux les contrats à venir.

### MISE A DISPOSITION DE SALLES MUNICIPALES

A chaque demande d'utilisation des salles municipales par des associations non communales, une participation aux frais d'énergie est fixée selon le rythme d'occupation. Une convention sera conclue avec l'association Académie Culture Sports qui dispense des cours de savate deux fois par semaine à la salle Sudreau.

### ÉNERGIES RENOUVELABLES - ZAER

Dans le dispositif de la 2ème vague de remontées des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables, la collectivité avait déjà travaillé précédemment sur l'identification des bâtiments et zones pouvant en accueillir et ne souhaite pas compléter cette liste.

### PLANIFICATION TERRITORIALE

Les projets d'aménagements futurs de Négrondes requièrent des études de stratégie qui poseront des diagnostics assortis de pistes de développement. Pour l'accompagner dans cette démarche, la collectivité décide de contractualiser avec le CAUE basé à Périgueux (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

### DEMANDE D'ACHAT D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL

Pour régulariser une portion de muret implantée à tort sur un chemin rural de la commune aux Maines, le propriétaire souhaitait faire l'acquisition de cette partie plutôt que d'avoir à casser le mur. Après consultation du service juridique de l'ATD (Agence Technique Départementale), il n'y a cependant pas d'autre possibilité que celle de démolir le muret sur une petite longueur pour le reculer en domaine privé, tel qu'il aurait dû l'être à l'origine.



## GESTION DES EAUX DE RUISSELLEMENT

Le secteur de la Fontaine du bourg est particulièrement impacté par les eaux de ruissellement pluviales qui affluent depuis les fonds supérieurs. Les pluies intensives à répétition imposent de réfléchir à des aménagements pour répartir les eaux plus efficacement.

Les compétences de l'ATD et de sa direction « assainissement et eaux pluviales » seront à même de travailler avec les élus sur cette problématique en amont de toutes réalisations de projets dans cette zone.

## INFORMATIONS DIVERSES

### • RENTREE A L'ECOLE

Les écoles rurales sont affectées par une baisse nationale de la démographie et les effectifs à Négrondes ont légèrement baissé à la rentrée.

### • COMMISSION « ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT »

Projet pédagogique : implantation d'un verger à proximité du terrain multisports ; le premier arbre à l'être sera un tilleul en souvenir de Marie-Madeleine (Mady) MEYNARD, ancienne conseillère municipale, ceci à l'initiative d'une administrée, proche et amie.

Concernant les décorations de Noël dans le bourg, le club Générations Mouvement sera sollicité pour confectionner des paquets cadeaux afin d'orner les sapins.

L'application écotouristique mobile DORIE mise en place par le Conseil Départemental propose de découvrir la Dordogne par thèmes. Notre parcours de « la Boucle des Fontaines », géolocalisé par tracé GPS, sera enregistré pour permettre à tous les utilisateurs d'un smartphone de pouvoir y randonner.

## COMMUNICATION DES SEANCES DES CONSEILS MUNICIPAUX

La nouvelle législation en matière de publicité des actes impose la communication des procès-verbaux dans leur intégralité. Dans la mesure où les moyens de communication réglementaires sont respectés, et sur le site

internet et dans les panneaux d'information de la mairie, il est possible légalement de diffuser dans les bulletins municipaux des comptes-rendus sommaires, ceci afin de compléter l'offre d'information, surtout à destination des administrés dépourvus de moyens électroniques.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES – TRANSFERT DE CHARGES

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) propose de modifier les allocations compensatrices pour compenser au mieux le financement du service Voirie (embauche d'un agent supplémentaire et rattrapage de l'équilibre entre comcom et collectivités).

## INVESTISSEMENTS – PROJETS A VENIR

L'extension de l'atelier municipal pourra bénéficier d'une subvention de l'Etat.

Un changement de chauffage dans l'un des logements communaux s'avère nécessaire. Le devenir du local coiffure sera également étudié.

## 12 NOVEMBRE 2024

### REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE CONCENTRÉ (RPC) NEGRONDES-VAUNAC

Par conventionnement entre les deux communes pour l'année 2023/2024, les frais de fonctionnement, de transport et de fournitures scolaires sont répartis au prorata du nombre d'enfants appartenant à chaque collectivité. Au 1er janvier 2025, les tarifs des repas de la cantine seront de 2.85 € (part des familles) et de 4.85 € (repas des adultes) soit une augmentation de 1.82 %

## CONCESSIONS FUNERAIRES EN ETAT D'ABANDON

Il est proposé de lancer une procédure de reprise de concessions réputées abandonnées. Les concessions ciblées devront avoir au moins 30 ans d'existence et n'avoir accueilli aucune inhumation depuis au moins 10 ans.

Les sépultures des personnes dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France » ainsi que les sépultures que la commune accepte d'entretenir pour leur intérêt

architectural ou historique seront exclues de la procédure, laquelle comportera plusieurs étapes échelonnées sur plusieurs mois.

### **REVISIONS DES LOYERS DES ACTIVITES PARAMEDICALES**

Le Conseil décide de n'appliquer aucune augmentation aux loyers du Cabinet Infirmier, du Cabinet de Médecine Chinoise et du Cabinet d'Hypnose.

### **REVISIONS DES LOYERS DES LOGEMENTS**

Les loyers du logement de la rue Eugène le Roy et de la rue des Fours à chaux seront revalorisés selon l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 2ème trimestre.

### **SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA DORDOGNE (SMDE24)**

Le Conseil prend acte de la présentation des RPQS (Rapports de Présentation sur la Qualité du Service) concernant l'alimentation en eau potable, les assainissement collectifs et non collectifs adoptés par le comité syndical du SMDE24.

### **ECLAIRAGE PUBLIC ET RESEAU BASSE TENSION**

Le secteur de la Fontaine est la dernière zone où le réseau aérien BT (basse tension) est encore en fils nus aériens. A l'initiative du SDE24 (Syndicat d'Energies), une opération départementale propose le remplacement par des câbles torsadés qui, idéalement, seront enterrés avec ceux de l'éclairage public. La participation communale sera à hauteur de 55 % de la dépense HT.

### **PERSONNEL MUNICIPAL**

1/ - PARTICIPATION AUX FRAIS DE PREVOYANCE  
A compter du 1er janvier 2025, les employeurs territoriaux ont l'obligation de participer au financement du risque « Prévoyance » de leurs agents.

La collectivité a choisi de mutualiser cette garantie en conventionnant avec le CDG (Centre Départemental de Gestion) et propose une contribution de 8€/agent.

/ - ASSURANCES STATUTAIRES

Renouvellement à compter du 1er janvier des

contrats avec la CNP concernant la protection sociale des agents pour les risques demeurant à la charge de la collectivité.

### **PARC SOLAIRE DE FONTANILLE**

Le Conseil Municipal décide de conclure une promesse de bail emphytéotique avec la nouvelle société de projet dénommée Q-ENERGY, la précédente ayant été conclue avec l'ancienne entité et par ailleurs, arrivant à échéance.

### **COMMUNAUTE DE COMMUNES - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION**

La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) sollicite une participation supplémentaire des communes pour le fonctionnement du service Voirie. Le Conseil approuve la procédure de révision dite « libre » des A.C. (Attributions de Compensation) qui réduira de 2496 € l'attribution de Négrondes, ceci afin de contribuer à l'équilibre budgétaire du service voirie.

### **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

La maire s'interroge sur les chiffres indiqués par le bureau d'études concernant la production future de logements qui lui semble peu élevée, du moins par rapport à d'autres communes du périmètre intercommunal.

Négrondes, considérée comme pôle de proximité et seuil d'entrée du territoire depuis le sud, dispose d'une situation centrale qui lui permet de rejoindre les différentes zones autour de Périgueux avec de plus, une desserte ferroviaire qui complète les possibilités de déplacement.

C'est pourquoi elle demande des précisions au bureau d'études quant à ces retours chiffrés.

### **DISPOSITIF « ERRE » (Elus Ruraux Relais de l'Egalité)**

Ce programme vise à mettre en place des actions en faveur des femmes et de la lutte contre les violences en territoires ruraux. Des élus désignés par les conseils municipaux recevront les personnes victimes de violence (enfants, femmes, discrimination...) afin de créer un cadre sécurisant et pouvoir créer un lien d'écoute et les orienter vers les bonnes structures. Une adresse mail dédiée sera spécialement créée pour joindre les délégués nommés.

## CONSEIL D'ECOLE DU 15 OCTOBRE 2024

Adoption du Règlement Intérieur de l'école.  
Après le départ en retraite de Mme GRIT, le poste d'ATSEM est désormais occupé par Mme Ghalia BECHRI.

Comme déjà indiqué, les effectifs sont légèrement en baisse.

Les enseignantes ont présenté leurs différents projets pédagogiques.

## AMENAGEMENT FONCIER FORESTIER (AFAFE)

Le géomètre chargé du projet a présenté à chaque sous-commission communale le réaménagement des chemins et les créations futures de pistes de défense contre l'incendie, inclus dans les travaux connexes à venir après l'attribution des nouveaux parcellaires.

## SDE 24 - BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE

Cette installation, soumise à redevance annuelle, peut coûter entre 9 000 € et 16 000 €. Le Conseil Municipal ne souhaite pas poursuivre dans cette affaire.

## RACCORDEMENT A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE DEUX PARCELLES

Des certificats d'urbanisme ont été demandés concernant deux parcelles situées dans le bourg, non raccordées au tout-à-l'égout. Vu le montant de l'extension de l'assainissement collectif, le Conseil Municipal ne donne pas suite, d'autant que ces terrains peuvent accueillir une filière d'assainissement autonome.

## INFORMATIONS DIVERSES

- La randonnée organisée dans le cadre d'Octobre Rose a permis de collecter 700 € au profit de la Ligue contre le Cancer.
- L'association Périgord Rail Plus à laquelle adhère Négrondes a fêté son trentenaire. Ses interventions sont déterminantes pour dénoncer les dysfonctionnements sur différentes lignes. Mais globalement, le trafic s'est quelque peu amélioré depuis la reprise par la Région.
- Nous aurons le plaisir de fêter deux centenaires en 2025 : Mme TRARIEUX en janvier et M. DESGRAUPES en octobre.

## 10 DÉCEMBRE 2024

### SPA (Société Protectrice des Animaux)

La convention annuelle est renouvelée pour 2025. Elle permet à la collectivité de disposer d'un service de fourrière en cas d'animaux errants.

### LOYERS COMMUNAUX

Le loyer du logement de l'ancienne poste sera revalorisé de 3.26 % à compter du 1er janvier, ce qui le portera à 609.58 €/mois, garage compris.

### PERSONNEL MUNICIPAL - MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE

Le contrat initialement conclu avec le CDG24 (Centre de Gestion) arrivant à échéance au 31 décembre 2024, il est décidé de le reconduire pour une période de 3 ans sur les mêmes bases tarifaires.

### PRODUIT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES ZAE (Zones Artisanales)

Jusqu'à maintenant, les produits issus des taxes foncières applicables sur les ZAE sont perçus en totalité par les communes sur lesquelles les entreprises sont localisées.

Or, la communauté de communes assume la compétence économique et aménage et entretient ces zones, ce qui représente un coût annuel de fonctionnement.

Afin de compenser en partie ces investissements, la communauté de communes et les communes concernées ont décidé que le produit de la TF (Taxe foncière) serait réparti à 80 % pour l'intercommunalité et 20 % pour les communes pour toute nouvelle installation à compter du 1er janvier 2026.

### ADHESION EVENTUELLE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AU SMO DFCI

Le syndicat Mixte Ouvert de Défense des forêts contre les incendies de Dordogne (SMO) a pour mission d'encadrer les collectivités dans toutes les actions de défense contre l'incendie. Avant de s'engager sur cette dépense communautaire, la communauté de communes demande à toutes les communes de se positionner sur cette adhésion, sachant que

toutes ne disposent pas de pistes. Estimant ne pas avoir toutes les réponses pour prendre une décision, les membres du conseil souhaitent que le président ou un membre du Syndicat vienne présenter ce projet lors d'une prochaine réunion avant de se positionner.

### **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunautaire) – PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables**

Après présentation du PADD et débat, le Conseil Municipal constate une impossibilité d'augmenter le nombre de logements alors qu'il y a une forte demande. Il se pose la question de savoir comment est déterminé le droit à construire. Certes, la préservation de l'environnement est bien prise en compte mais le milieu rural risque de souffrir de ces orientations.

### **SDE24 (SYNDICAT D'ENERGIE)**

La commune estime devoir être accompagnée dans la rénovation énergétique pérenne de ses bâtiments grâce à une maîtrise d'œuvre dédiée et décide d'adhérer au groupement de commandes proposé par le SDE24. D'autre part, la réunion de secteur a listé les travaux à engager pour 2025. Négrondes sera aidée par l'Etat comme chaque année pour terminer de moderniser son éclairage public.

### **SITUATION FINANCIERE DES COLLECTIVITES LOCALES – MOTION**

Le Conseil Municipal désapprouve le PLF 2025 (Projet de Loi de Finances) qui fragilise l'autonomie financière des collectivités territoriales et contribue à dégrader injustement les finances publiques locales tout en risquant de porter atteinte aux services publics essentiels à la population.

### **UTILISATION DE L'EGLISE**

La congrégation anglicane utilise l'église de Négrondes régulièrement pour la pratique de son culte et à ce titre, participe annuellement aux frais d'énergie. Fin 2024, ses membres ont décidé de verser une contribution supplémentaire et exceptionnelle de 300 €.

### **TELEPHONIE ET REPROGRAPHIE – CHANGEMENT**

Un concept de courtage avait été approuvé pour faciliter la prise de décision des élus dans le changement de la téléphonie des bâtiments, fibrage comprise, et des copieurs. L'appel à concurrence et l'analyse par le bureau de courtage vont permettre une optimisation des coûts tout en modernisant les outils de travail au quotidien.

### **ELAGAGE LE LONG DES CHEMINS ET VOIES COMMUNALES**

La végétation s'accroît de plus en plus en bordure de certains chemins ruraux et voies communales, d'où des risques de chutes de branches, notamment sur les fils de réseaux, de difficultés de passage d'engins et d'entretien d'humidité sur les chaussées par manque de soleil.

Une action avait été engagée pour rappeler aux propriétaires leurs obligations d'élagage.

Pour mutualiser les frais et harmoniser le travail, la maire avait proposé de retenir une entreprise et de répartir la dépense.

Après concertation avec différents propriétaires, si certains étaient partie prenante, d'autres se sont interrogés sur l'intérêt d'une telle opération ou de savoir si les chemins étaient dans leur assiette, notamment le chemin qui va aux lagunes à partir du Juge. Le géomètre sera donc mandaté pour nous apporter réponse et pouvoir poursuivre ce dossier.

### **SERVICE D'URBANISME MUTUALISE**

Trois communautés de communes s'associent par conventionnement pour bénéficier d'un service mutualisé ADS (Application du Droit des Sols) chargé d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme et géré par la communauté de communes Périgord-Limousin.

A noter que les communes de chacune des 3 Communautés de communes (et donc les maires) restent compétentes en matière de délivrance des actes d'urbanisme et/ou autorisations du droit des sols qui en découlent. L'instruction des autorisations d'urbanisme constitue une prestation de services et non une compétence.

## COMPTE-RENDUS DE DIVERSES COMMISSIONS INTERCOMMUNAUTAIRES ET SYNDICALES

Commissions Santé :

L'une était l'occasion de souhaiter la bienvenue aux étudiants en médecine actuellement en stage sur le territoire intercommunal.

L'autre était destinée aux élus et professionnels de santé où pour ces derniers, plusieurs pistes ont été avancées pour faciliter leur accueil.

Commission Voirie :

Il a été fait un point sur les travaux à engager cette année en voirie intercommunautaire et la modification des attributions de compensation.

### SMOSST (Syndicat de transport scolaire)

458 élèves ont été inscrits à la rentrée, effectif en légère diminution.

Le système d'inscription et de paiement doit être désormais effectué en ligne sur le site de la Région, ce qui occasionne des erreurs de saisie. Les élèves sont désormais pourvus d'une carte magnétique à badger matin et soir et remplaçable contre participation financière en cas de perte.

### CONSTRUCTIONS ET ELARGISSEMENT DE CHAUSSEE

Plusieurs demandes d'autorisation de construire ont été déposées sur des terrains en bordure de l'allée Léon Puiffe. La maire avait déjà sollicité le propriétaire pour qu'une bande d'élargissement soit envisagée et puisse, entre autres, désenclaver le croisement des véhicules qui seront plus nombreux si trois constructions s'implantent avec le risque de devoir s'arrêter au milieu de la RD73 pour laisser le passage aux sortants.

Avec l'accord du Conseil Municipal, elle émettra à nouveau des réserves, estimant que les problèmes de sécurité peuvent être encore anticipés à ce stade dans l'intérêt de tous les riverains.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Portique impasse de la Saunerie : nombreux sont les poids lourds à s'engager vers le pont de la Saunerie, semblerait-il dirigés par erreur avec leur GPS alors qu'ils veulent aller vers les Scieries de Cognac. Les panneaux de signalisation ont été multipliés pour les alerter, en vain. Face à quelques situations vécues délirantes, nous avons donc décidé en dernier recours d'implanter un portique au début de l'impasse pour bloquer tout véhicule hors gabarit en direction du pont.
- Ruissellement des eaux pluviales rue de la Fontaine : l'ATD a remis son étude et fait des propositions. Dans un premier temps, quelques aménagements curatifs pourraient être entrepris, par exemple la construction de merlons sur le terrain communal de l'exutoire. D'autres dispositifs plus ambitieux ont été également conseillés.
- Subvention : Le Conseil Départemental nous a accordé une aide de 1499 € pour la mise aux normes électrique de l'église.
- Stages d'observation de 3ème : les élèves sollicitent souvent la collectivité pour effectuer ce stage d'une semaine. Il est précisé que l'accueil se fera au secrétariat ou à la cantine et non au service technique, où les activités sont plus exposées.

Antenne Relais Les Birguettes : Dans le cadre de la mutualisation des réseaux de téléphonie mobile Bouygues/SFR, des travaux sont prévus pour l'extension à la 5G.



# LE COIN DE L'ÉCOLE

## LA SALADE DE FRUITS

La semaine du goût a été l'occasion pour les élèves de découvrir les fruits de saison et de les préparer pour les déguster au goûter. Voici ce qu'ils ont dicté à la maitresse :



« Mardi, les Petits, Mia, Naël, Milo, Augustin et Margaux ont coupé des poires, des pommes, des raisins, des kiwis et des prunes avec un couteau.

Et ils ont mis les morceaux dans le saladier.

Avant, on s'est lavé les mains. Après, on a mangé la salade de fruits : elle était bonne ! » PS

Mardi, on a fait une salade de fruits.

Il faut des pommes, des poires, du raisin blanc, du raisin noir, des prunes et des kiwis.

On s'est d'abord lavé les mains pour ne pas salir les fruits. Ensuite, on a coupé les fruits en petits morceaux avec de grands couteaux. On a versé les morceaux dans le saladier. Après, la maitresse a mélangé les fruits. Elle a donné un gobelet aux enfants et une cuiller.

Après, on a mangé la salade de fruits : elle était bonne, on s'est régelés !

## NICHOIRS

Les nichoirs fabriqués par les enfants l'année dernière ont eu la chance d'accueillir de nouveaux habitants. Les élèves ont pu profiter de longs moments à observer le ballet incessant des parents venant nourrir leurs petits.



## FETE DE L'ARBRE

En collaboration avec les élèves et enseignantes, quatre arbres ont été plantés au niveau du plateau multisports. Trois sont destinés à apporter de l'ombre et un est le premier du futur verger. Appelé « l'arbre de Mady » en souvenir de Marie-Madeleine MEYNARD, ancienne élue de Négrondes, ce tilleul a été offert par Madame Sophie LACAZE-MASMONTEIL.



## GOÛTER DE NOËL

Jeudi 19 décembre, les élèves ont eu la joie de se voir offrir un goûter de Noël par la Mairie.

Françoise et Annie sont venues le leur apporter en personne. Les enfants ont ainsi pu se régaler de gâteaux, mandarines et d'une brique de cacao.

Ce petit moment convivial a été partagé par tous, heureux de se retrouver pour l'occasion.



## REPAS DE NOËL

Pour fêter le dernier jour d'école, Isabelle et Laëtitia avaient préparé un repas de fête que tous ont partagé avec grand plaisir.

## MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 20 décembre, parents, enseignantes et enfants s'étaient donné rendez-vous à la salle des fêtes de Vaunac pour le marché de Noël.

Après une jolie prestation chantée, les élèves ont proposé leurs créations à la vente et profité du stand de restauration. La visite surprise du Père Noël a été suivie d'un moment de partage entre enfants et familles autour des jeux en bois proposés par Max et Christine du Périscolaire.



## LA FRESQUE

Le début de cette histoire si poignante

En 2022, les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont rencontré Betty Wieder pour la première fois. Betty a raconté son histoire à ces enfants.

Cette histoire de vie se passe pendant la seconde guerre mondiale en 1943. À quatre ans et demi, cette petite fille juive est arrivée à Négrondes. Un soir, à la sortie de l'école, Betty se fait attraper par des soldats allemands. Ensuite, ils lui ont demandé son nom : à plein de noms juifs, elle répondait « Non ! » en boucle.

Alors sa maîtresse, Yvette Tastet, est sortie en lui ouvrant les bras puis Betty a crié « Maman » en sautant dans ses bras. En conséquence, les soldats partirent.

Nous avons souhaité rendre hommage à cette maîtresse si courageuse.

Noémie, Alonzo



Notre dur travail : représenter la résistance de la maîtresse courageuse.

D'abord, les anciens élèves ont fait des recherches pour trouver les habits de 1943.

Alors, les élèves ont fait des dessins pour la mosaïque finale. Ensuite, nous avons choisi la scène où Mme Tastet prend Betty Wajsmark dans ses bras et fait ainsi fuir les Allemands.

Puis, les élèves ont dessiné soigneusement les nazis. En outre, les garçons et les filles ont élu le dessin qu'ils préféraient. Ils ont d'abord commencé à faire le quadrillage sur les deux planches de bois afin de reproduire les dessins agrandis à l'identique en se servant de ce quadrillage.

Aiden, Léna

### **Comment les élèves de CE2-CM1-CM2 ont-ils réalisé la mosaïque ?**

Pour commencer, la maîtresse a récolté des carreaux de carrelage. Ensuite, nous avons trié les couleurs et cassé les carreaux en toute sécurité avec des protections : lunettes, gants, vêtements ... Nous avons fabriqué du mortier colle. Cela avait la texture du Nutella. Ensuite, nous avons étalé le mortier colle sur les plaques de bois et collé les carreaux sur le mortier colle.

Pour les cheveux de la maîtresse, nous avons fait des dégradés de lumière afin de faire ressortir son courage.

Les soldats ont été difficiles à réaliser. Nous avons dû mettre du scotch pour maintenir les carreaux avant de les coller sur le mortier colle.

Certains élèves se sont beaucoup investis. Nous avons été très contents du résultat et nous étions ravis du travail durant ces deux années.





# L'ACTU DE NOS ASSOCIATIONS

## GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



Samedi 7 décembre s'est déroulée l'assemblée générale à la salle des fêtes Audebert en présence de 130 personnes environ. L'occasion de présenter les rapports d'activité et financier 2024 et de renouveler le conseil.

Le club compte 192 adhérents qui ont matière à s'occuper toute l'année avec:

- la couture (les jeudis)
- la marche (les mardis)
- parler occitan (les lundis soirs de 20h à 21h30)
- la pétanque (les jeudis)

Un après-midi crêpes est prévu le mercredi 19 février et un voyage "Escapade Normande" est organisé du 20 au 24 mars 2025.

De nouveaux voyages organisés par la Fédération Départementale sont prévus en 2025 comme les lacs italiens, les châteaux de la Loire, ou encore un séjour en Corse...



Renseignements concernant les activités au sein du club ou les voyages : 06 87 40 27 19

## LA BANDA DU PÉRIGORD



La BANDA DU PÉRIGORD clôture l'année 2024 en ayant participé à plusieurs événements marquants. Nous avons eu le plaisir de vous divertir lors du repas du club de VTT le dimanche 8 septembre à Négrondes. La semaine suivante, le samedi 14 septembre, nous avons animé le premier trail organisé par le nouveau comité des fêtes de Savignac Les Églises. Le 19 octobre, nous étions présents à la fête du cèpe et du veau sous la mère à Saint-Saud-Lacoussière, où de nombreux participants ont apprécié le repas. Par la suite, nous avons animé deux matchs du CAP RUGBY, le 19 octobre et le 30 novembre.

Lors de nos week-ends libres, nous avons également commencé nos répétitions pour travailler de nouveaux morceaux que vous aurez le plaisir de découvrir lors de la saison 2025. Nous sommes impatients de vous retrouver lors de nos prochaines prestations, notamment au marché des Rois à Thiviers, dès le 11 janvier.

En attendant de vous croiser bientôt, nous vous souhaitons une très belle année 2025 !



Le 8 septembre dernier, s'est déroulée la 13<sup>ème</sup> édition de notre rando VTT et pédestre avec 2 parcours de 30kms et 40kms pour la partie VTT et une boucle de 13 kms pour la randonnée pédestre. De nombreux participants comme en témoigne la photo ont pu apprécier cette randonnée un peu pluvieuse.

Le midi nous avons terminé autour d'un repas avec le traditionnel cochon grillé et animé par la Banda du Périgord.

En attendant la prochaine édition, nous avons le plaisir de vous convier au repas dansant "Fêtons le printemps" qui aura lieu le samedi 22 mars 2025 à la Salle des fêtes Audebert.

Pour plus de renseignements: 06 81 08 77 48



## ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée organise son repas le samedi 22 février 2025 à la salle des fêtes Audebert à partir de 19h. Il sera animé par l'orchestre Alexis musette.

Le prix du repas est fixé à 30€ pour les adultes et 20€ pour les enfants de moins de 12 ans.

Renseignements et réservations (avant le 15 février) au 06 82 64 18 50 ou 06 18 03 65 52.

## PÉTANQUE

Le 2 novembre 2024, lors de l'assemblée générale de la Pétanque Négrondaise, les bilans sportif et financier ont été présentés et jugés positifs.

Résultats sportifs :

- Équipe 1 : Championne de 2e division, accède à la 1re division.
- Équipe 2 : 2e de sa poule en 2e division, monte également en 1re division.
- Équipe 3 : Championne de 3e division, promue en 2e division.
- Féminines : Terminent 3e de leur poule et ne se qualifient pas pour les phases finales.

Le 16 novembre 2024, lors de l'assemblée générale départementale, le club a été mis à l'honneur :

- Maestro Thierry a reçu le prix du Fair Play pour son comportement exemplaire.
- Le président Jérôme Calvet a été distingué par le comité avec la médaille d'honneur et la médaille d'argent nationale, en reconnaissance des excellents résultats du club et de son engagement.

Bravo à tous pour cette saison exceptionnelle et ces distinctions méritées !



# INFOS DIVERSES



## OCTOBRE ROSE



A l'initiative de Madame Marie-Claude CANLER, responsable de l'antenne de la Ligue Contre le Cancer de Thiviers et en partenariat avec la section négrondaise de randonnées de Générations Mouvement, 2 circuits ont été organisés à l'occasion d'OCTOBRE ROSE le dimanche 6 octobre dernier. Près d'une centaine de marcheurs de tous endroits ont répondu à l'appel de cette cause nationale. Ce qui leur a permis de découvrir également un certain nombre de nos chemins sur les deux parcours fléchés de 6 et 10 kms entre le bourg et les limites avec les communes riveraines vers l'ouest.

Les dons ont été conséquents puisque 700 € ont pu être collectés. C'est donc un grand MERCI que nous adressons à l'ensemble des participants pour leur générosité et leur implication.

## TÉLÉTHON



La 38ème édition du Téléthon s'est déroulée les 29 et 30 novembre 2024. A cette occasion, la commune de Négrondes, avec la participation du Comité des fêtes, a accueilli autour d'un café, la dizaine de cyclotouristes du club Cyclo en Périgord vert venus récolter les dons qui se sont élevés à 440€. Ils étaient accompagnés comme l'année précédente, de Arsène Brivadis-Renouf, jeune Négrondais qui a souhaité parcourir ce circuit pour la cause du Téléthon. Le club de randonnée pédestre de Générations mouvement a également participé en organisant une boucle d'environ 8kms. Une quinzaine de marcheurs étaient présents.



## INAUGURATION FRESQUE

Après deux années de travail des élèves de CE2-CM1-CM2 avec leur maîtresse Laëtitia Giraudet et le soutien de ses collègues Isabelle Vilatte et Sandrine Le Pierres, la fresque inspirée de la vie de Betty Wieder a été inaugurée et l'école élémentaire de Négrondes baptisée au nom d'Yvette Tastet vendredi 11 octobre, en présence de nombreux parents d'élèves, d'élus dont Françoise Decarpentrie, la maire, Bertrand Combeau, premier adjoint, ainsi que le préfet Jean-Sébastien Lamontagne. Ils ont tour à tour pris la parole pour évoquer l'émouvante histoire de Betty Wieder sauvée des soldats allemands par son institutrice Yvette Tastet durant la seconde guerre mondiale. Les enseignantes et Betty Wieder ont reçu chacune un bouquet de la part de la municipalité, puis tout le monde s'est dirigé vers la cantine pour le pot de l'amitié. Tout le travail effectué est détaillé dans la rubrique "le coin de l'école".



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion du rassemblement au monument aux morts pour la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, Madame le Maire a remis une médaille à Monsieur Francis Nicolau pour ses bons et loyaux services depuis 3 ans en qualité de porte-drapeau. Sa mission est hautement symbolique puisqu'il rend hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus dans les différentes manifestations patriotiques.

## ROMAIN GERBAUD AU GRADE DE CAPORAL

Sapeur-pompier depuis maintenant 5 ans au centre de secours de Thiviers, j'ai eu l'opportunité de passer une formation/évaluation d'une durée de 7 jours. Cette formation permet de devenir chef d'équipe. Un chef d'équipe coordonne un binôme sur intervention, en l'absence de supérieur direct, il doit être capable de prendre des décisions rapides et adaptées. Il veille au respect des protocoles opérationnels, des consignes de sécurité et à la bonne mise en place du matériel. A l'occasion de la cérémonie de la Sainte Barbe de Thiviers le 13 décembre, cela m'a valu l'obtention du grade de caporal. A noter que sur notre commune, Clément Grange est aussi jeune sapeur-pompier.



## NUMÉRO DE SECOURS



Afin d'éviter les appels frauduleux, les opérateurs sont dans l'obligation d'interdire tout appel dont le numéro affiché ne correspond pas au numéro de ligne. Une dérogation a été octroyée pour les services de sécurité et de secours, afin de ne pas divulguer le numéro réel de la plate-forme d'appel.

Depuis le mardi 1er octobre 2024, tous les appels émis par les opérateurs de secours 18/112 sont identifiés : le numéro correspondant est le 0800 112 112. Aussi, si vous voyez ce numéro s'afficher, il ne s'agit

pas de démarchage téléphonique ou d'une arnaque. Il est donc absolument nécessaire de décrocher, car ce numéro est celui des secours qui vous rappellent. Merci de diffuser cette information le plus largement possible auprès de vos administrés. Cette situation est temporaire, l'État ayant donné 6 mois aux opérateurs pour mettre en œuvre une solution permettant aux services d'urgence d'être plus clairement identifiés.

Pour joindre les secours, les numéros restent inchangés : 18 ou 112.

## DISPOSITIF ERRE

Il existe au sein de votre mairie, une personne relais à l'égalité. Elle a pour mission de vous accompagner dans toutes situations de discrimination rencontrées dans votre commune rurale : raciale, LGBTQI+, violences conjugales, situation de handicap. Cette même personne est formée à accueillir les victimes, les écouter et les orienter vers les structures les plus adaptées. Si vous souhaitez rencontrer cette personne référente ou tout simplement lui demander des renseignements :

✉ [negronderre@gmail.com](mailto:negronderre@gmail.com)

📍 1 place basbayon 24460 Négrondes

☎ 05 53 55 30 20

## CASSIOPÉA

Cassiopéa Téléassistance est un service de proximité qui soutient les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans leur vie quotidienne à domicile.

Le dispositif de Cassiopéa Téléassistance permet de rester en contact 24h/24 et 7j/7 avec la centrale d'appels basée à Périgueux : une simple pression sur le médaillon déclencheur et les opérateurs sont à l'écoute des adhérents. La téléassistance est la solution pour agir rapidement en cas de besoin (chute, malaise, rôdeurs...) et profiter ainsi de son domicile dans des conditions de sécurité renforcées.

Vous souhaitez découvrir le service de téléassistance Cassiopéa, une conseillère en téléassistance vous renseigne dans votre Mairie à Négrondes

Offre de 6 mois\* gratuite, grâce au partenariat avec votre CIAS et votre mairie

\*dont le mois d'installation

Pour contacter le service de téléassistance : 05.53.53.54.54 ou

[tele.assistance@cassiopea.fr](mailto:tele.assistance@cassiopea.fr)

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## PRÉSENCE VERTE

**présence verte**  
libres d'être actifs

Service de téléassistance classique ou mobile

Libre de vivre chez soi en toute sérénité

Activ'zen

Pratiquez vos activités en toute sécurité!

Activ'mobil

CONCIERGERIE D'ICI  
05 53 67 78 42

Vous souhaitez de l'aide pour réaliser des courses, des petits travaux, trouver une activité de loisirs...  
On vous trouve des réponses.

CONCIERGERIE D'ICI  
05 53 67 78 42

05 53 67 78 00  
[guienne@presenceverte.fr](mailto:guienne@presenceverte.fr)



# CIAS PERIGORD-LIMOUSIN

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un service essentiel sur le territoire de la Communauté de Communes Périgord-Limousin. Il a pour vocation de mener une action sociale s'appuyant sur des valeurs de solidarité, d'entraide, de prévention, de respect et de professionnalisme. Le CIAS Périgord-Limousin a plusieurs champs d'action :

## LE SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE

Le service d'aide à la personne favorise le maintien à domicile et améliore le quotidien des personnes en retour d'hospitalisation, perte d'autonomie, atteintes de pathologie de la mémoire ou handicapées. Les aides à domicile et auxiliaire de vie apportent également un soutien aux aidants familiaux et permettent de vous soulager pour vous aider au quotidien (entretien, courses, sorties..).

Selon les situations, plusieurs aides financières existent. Chaque cas étant spécifique, ne pas hésiter à contacter le CIAS pour avoir toutes les précisions. Les référents de secteur se tiennent à votre disposition pour constituer les dossiers de demande d'aide à domicile (caisse de retraite, APA : allocation personnalisée d'autonomie), et assurer le suivi des prestations.

**CONTACT** 05.53.52.58.17

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Pour assurer au mieux cette mission d'aide à domicile, le CIAS recrute régulièrement. Si vous êtes dynamique et motivé pour prendre soin de nos aînés, n'hésitez pas à postuler auprès du service RH du CIAS aurelie.ambert@perigord-limousin.fr

## LE SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le service assure la livraison de repas complets et diversifiés sur les communes de Chalais, Firbeix, Jumilhac le Grand, La Coquille, Miallet, St Jory de Chalais, St Paul la Roche, St Priest les Fougères, St Pierre de Frugie.

Les repas sont fabriqués à la cuisine centrale du Centre Hospitalier de Nontron et conditionnés en barquettes de rations individuelles scellées sous film plastique (conditions d'hygiène parfaites).

Les livraisons en véhicule frigorifique sont assurées tous les jours (sauf le dimanche) par du personnel compétent et toujours à l'écoute de vos besoins. Les repas sont livrés la veille pour une consommation le lendemain.

**CONTACT** 06.73.68.59.84

Du lundi au samedi de 8h30 à 17h

Pour les autres communes vous pouvez contacter le Centre hospitalier d'Excideuil au 05.53.62.25.01.

## LES AIDES D'URGENCE :

Le CIAS peut apporter une aide financière (plafonnée annuellement et suivant la composition familiale) aux personnes dans le besoin. Il s'agit de secours d'urgence (bons alimentaires, bon d'essence, bon pour achat de bouteille de gaz ou de bidon de pétrole) soumis aux ressources et attribués sur la base d'un rapport établi par un travailleur social du Centre Médico-Social (CMS) du secteur.

**CONTACT** 05. 53. 02. 07. 40

CMS Thiviers : 6 rue de Verdun

CMS La Coquille : square Jean Jaurès

Le service vient d'être lauréat pour son projet « programme alimentaire local » dans le cadre de l'appel à projets « mieux manger pour tous » de la Direction Régionale de l'économie, du travail et des solidarités.

**Programme Alimentaire Local Périgord-Limousin**



L'objectif premier est d'inciter à consommer des produits locaux et de saison, afin de lutter contre la précarité alimentaire.

Des actions ouvertes au plus grand nombre seront organisées sur cette thématique dès l'année 2025.

Pensez à nous suivre sur les réseaux sociaux.

## Aide sociale et domiciliation

Le service peut aussi vous accompagner pour constituer les demandes d'aide sociale pour l'accueil en EHPAD ou foyer d'établissement spécialisé. Il est aussi possible de bénéficier d'une élection de domicile si vous n'avez pas de domicile stable.

**CONTACT** 05.53.62.30.94

Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

CIAS PERIGORD-LIMOUSIN  
3 place de la République THIVIERS

05.53.52.58.17 ou 05.53.62.30.94- Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h

# NOUVEAU SUR NOTRE COMMUNE

## NANCY MASSELINK – LIFESTYLE COACH

Je m'appelle Nancy, je viens des Pays-Bas, j'ai 54 ans et je vis avec mon amour à Négrondes depuis 2022, où je dirige un cabinet de lifestyle coaching. J'accompagne également des professionnels qui travaillent à l'étranger pour le gouvernement néerlandais. L'expérience que j'ai acquise au cours de ma longue carrière en tant que cadre dirigeant au sein du gouvernement m'est très utile. C'est ma passion d'aider les personnes à réaliser leurs désirs et leurs rêves. Je pense toujours en termes de potentiels et non de limites. Depuis plus de 10 ans que je suis coach, je rencontre souvent les mêmes questions. Qu'il s'agisse du travail ou de la vie privée.

Bien sûr, ce n'est pas si étrange. Après tout, où que vous allez, vous êtes là. De nombreuses personnes souhaitent mieux gérer le stress, mieux dormir, avoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, plus d'énergie et plus de confiance en soi. Bref, une vie plus saine et plus heureuse.

C'est pourquoi j'ai lancé le Lifestyle Coaching, sous le nom << Joie de Vivre >>



La joie de vivre est synonyme de vitalité, qui est l'un des principaux éléments d'une vie heureuse durable. Les personnes heureuses ont plus d'énergie, de confiance en elles et de résilience, et sont

moins sensibles aux maladies. La vitalité a un côté mental et un côté physique. Il s'agit de l'équilibre entre l'activité et la détente, de gérer le stress, la nutrition, l'exercice et le sommeil.

Voulez-vous faire le pas vers une vie plus saine et plus équilibrée? Si vous êtes à la recherche d'un changement de mode de vie durable, je suis là pour vous aider sur votre parcours unique vers une vie plus saine et plus heureuse.

Pas à pas, adapté à votre vie, à vos objectifs et à vos désirs. Si vous êtes motivé, je vous donnerai l'inspiration.

Contactez-moi pour une première approche sans engagement.

Nancy Masselink – Lifestyle coach

T: +33 6 40 43 09 57

E: nmasselink@icloud.com

## BAPTISTE COACHING



Bonjour à tous, je m'appelle Baptiste Pougeau, et depuis mon plus jeune âge, le sport a toujours été au cœur de ma vie. J'ai débuté sur les tatamis avec 13 années de judo, tout en pratiquant également le rugby et la boxe anglaise. Ces disciplines m'ont enseigné la rigueur, la persévérance et le

dépassement de soi. À l'adolescence, j'ai découvert le fitness et la musculation, une révélation qui a marqué un tournant décisif : j'ai décidé de transformer ma passion en métier pour aider les autres à atteindre leurs objectifs. Cette envie m'a conduit à obtenir un DEUST Métiers de la Forme, un diplôme qui me permet d'accompagner des personnes de tous niveaux, du débutant au sportif confirmé.

Mon approche est centrée sur l'humain, car chaque personne est unique. Je prends le temps de comprendre vos besoins, vos objectifs et vos contraintes pour créer un programme sur mesure qui vous correspond. Mon rôle est de vous guider, de vous motiver et de vous pousser à donner le meilleur de vous-même.

Je propose des séances de coaching à domicile, ainsi qu'à la salle Fitness 24 à Thiviers et First Round à Périgueux.

Si vous êtes prêt à vous lancer dans cette aventure et à transformer votre quotidien, n'hésitez plus ! Ensemble, nous relèverons tous les défis.

## ESTHETIC CAR 24



Anthony et Evelyne ont démarré leur activité sur notre commune le 18 novembre dernier après avoir rénové l'ancien garage au bord de la RN21, emplacement qui leur offre une belle visibilité pour accueillir leur

clientèle et développer leur activité.

Anthony, passionné par l'automobile et carrossier peintre de métier, a dû se reconverter à la suite de leur très grave accident en mai 2019. En août 2022, il a créé son entreprise spécialisée dans le débosselage sans peinture, sur la commune d'Eyzerac.

Evelyne, sa compagne, est experte en nettoyage automobile (intérieur et extérieur), domaine dans lequel elle évolue depuis douze ans. Elle a rejoint l'entreprise en juin 2023. Elle s'occupe également de la communication et de la relation client.

Les prestations se font uniquement sur rendez-vous car Anthony intervient souvent en déplacement du lundi au vendredi en période de grêle qui s'étend généralement du printemps à la fin de l'année, partout en France. Evelyne, quant à elle, propose également ses services à l'extérieur auprès des entreprises. N'hésitez pas à les contacter pour prendre rendez-vous. Début 2025, ils élargiront leur offre avec du spot repair (petites réparations de carrosserie).

Pour soutenir ce développement, un poste de préparateur automobile et carrossier peintre est donc à pourvoir, en attendant de trouver quelqu'un, Anthony s'occupera de cette activité.

Enfin, tout au long de l'année, ils proposent des chèques cadeaux pour offrir leurs prestations.

Anthony  
HABOUNEAU

1111 route de Gavarnie  
24460 NEGRONDES

PROFESSIONNELS - PARTICULIERS

### AUTRES PRÉSTATIONS NETTOYAGE

Nettoyage intérieur à partir de :	80e
Pressing d'un siège	30e
Pressing complet des sièges	50e
Dégoudronnage	30e
Soin des cuirs (Nettoyage crème nourrissante)	75e

### PRÉSTATIONS CARROSSERIE

Débosselage sans peinture à partir de :	50e
Rénovation des optiques	95e
Traitement cire à partir de :	150e
Traitement Hydrophobe (vitrage 3 mois de protection)	80e

**Lustrage complet sur devis!**

*Pour nous contacter !*

[esthetic.car24@gmail.com](mailto:esthetic.car24@gmail.com)

**07 61 04 68 30**

*Suivez nous !!!*

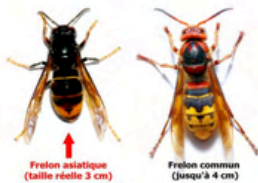




# INFOS UTILES

## LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

### L'identifier



Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)

Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

Dès les premiers beaux jours, les femelles fécondées qui étaient cachées sortent et se nourrissent abondamment avant de construire leur premier nid (nid primaire) et de pondre leurs premiers œufs.

Plus tard dans la saison la reine et ses ouvrières construiront un autre nid (nid secondaire) que l'on peut voir à la cime d'un arbre dans une haie, dans une grange etc.

Ce nid consommera en moyenne 11 KG d'insectes, dont 30% d'abeilles.



Nid Primaire



Nid secondaire

### Au printemps

Vous pouvez aider à combattre le frelon

En piégeant les reines de février à fin mai afin qu'elles ne confectionnent pas ces nids si dangereux pour notre biodiversité.



Neoppi



Vaso-trap



Réducteur diam 9 mm



5 Trous de 6 mm  
Piège à cloche



Piège tap trap  
Bouteille trou 6 mm



Vetopharma sélectif

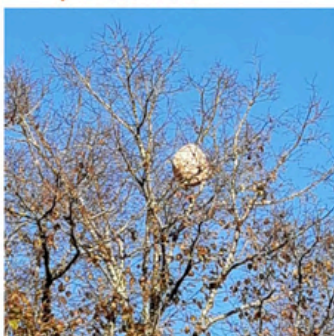
Vous trouverez ces pièges en jardinerie ou renseignez vous auprès des apiculteurs

### En été et en automne

La détection des nids est très importante. Vous découvrez un nid dans un arbre, dans une haie, un bâtiment...

En aucun cas vous essayez d'agir seul. Il est bien trop dangereux de vouloir le détruire soi-même. Signalez-le à la mairie

La destruction des nids est difficile et dangereux, adressez vous à un professionnel.



### Recettes maison

1 canette de Bière  
+ ¼ Sirop  
+ vin ( facultatif )

ou

Activateur pièges à frelons  
5 cl + 25 cl d'eau



Mail : [apidor.frelons@gmail.com](mailto:apidor.frelons@gmail.com)

### Le frelon asiatique un véritable destructeur

Nous sommes tous en danger  
Biodiversité menacée  
Risque pour l'humain



IL EST URGENT  
Mobilisons nous



## PERMANENCES MAIRE & ADJOINTS

Les week-ends de janvier à mai

Numéro unique à composer : 05 53 55 30 20

<b>18 et 19 JANVIER</b>	<b>Françoise DECARPENTRIE</b>	<b>Maire</b>
<b>25 et 26 JANVIER</b>	<b>Corinne CHANTRY-RIBIERE</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>

<b>1<sup>ER</sup> ET 2 FEVRIER</b>	<b>Annie SEES</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>8 ET 9 FEVRIER</b>	<b>Katia CABALLERO</b>	<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>15 ET 16 FEVRIER</b>	<b>Françoise DECARPENTRIE</b>	<b>Maire</b>
<b>22 ET 23 FEVRIER</b>	<b>Bertrand COMBEAU</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>


<b>1<sup>ER</sup> ET 2 MARS</b>	<b>Annie SEES</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>8 ET 9 MARS</b>	<b>Katia CABALLERO</b>	<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>15 ET 16 MARS</b>	<b>Françoise DECARPENTRIE</b>	<b>Maire</b>
<b>22 ET 23 MARS</b>	<b>Bertrand COMBEAU</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>
<b>29 ET 30 MARS</b>	<b>Corinne CHANTRY-RIBIERE</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>

<b>5 ET 6 AVRIL</b>	<b>Annie SEES</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>12 ET 13 AVRIL</b>	<b>Katia CABALLERO</b>	<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>19, 20 ET 21 AVRIL (Pâques)</b>	<b>Françoise DECARPENTRIE</b>	<b>Maire</b>
<b>26 et 27 AVRIL</b>	<b>Bertrand COMBEAU</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>

<b>1<sup>ER</sup> MAI</b>	<b>Corinne CHANTRY-RIBIERE</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>3 ET 4 MAI</b>	<b>Katia CABALLERO</b>	<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>8, 9, 10 ET 11 MAI</b>	<b>Françoise DECARPENTRIE</b>	<b>Maire</b>
<b>17 ET 18 MAI</b>	<b>Bertrand COMBEAU</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>
<b>24 ET 25 MAI</b>	<b>Annie SEES</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>
<b>29, 30, 31 MAI et 1<sup>er</sup> JUIN (Ascension)</b>	<b>Françoise DECARPENTRIE</b>	<b>Maire</b>

## ÉTAT CIVIL 2024

Pour l'année écoulée, notre commune enregistre :

 3 mariages

 3 naissances

 9 décès

## PHARMACIES

---

- Les urgences sont assurées du vendredi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde d'Excideuil.
  - Les urgences sont assurées du samedi à 19 heures au vendredi suivant à 19 heures pour les pharmacies du secteur de garde de Thiviers
  - Chaque samedi après-midi, une des 2 pharmacies de Thiviers est ouverte de 14h00 à 19h00.
- Composez le 3237 (\*) ou [www.3237.fr](http://www.3237.fr) pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.
- (\*) accessible 24h/24 - 0,34 €/min

## INFOS PRATIQUES

---

### MAIRIE DE NÉGRONDES

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h15 à 12h et de 14h à 17h Mercredi : de 9h à 12h - FERMÉE AU PUBLIC L'APRÈS-MIDI

Tel : 05 53 55 30 20 [mairie@negrondes.fr](mailto:mairie@negrondes.fr)

### L'AGENCE POSTALE

Ouverture :

Du Lundi au Samedi : de 9h à 12h

Tel : 05 53 55 22 22

Départ du courrier : Lundi au Vendredi : 14h Samedi : 12h

### CABINET D'INFIRMIERS

Soins à domicile

Au cabinet : sur RDV uniquement de 7h30 à 8h du Lundi au Vendredi Place Jean-Paul CHAMINADE

Tel : 05 53 55 16 03 - 06 88 50 42 85

### ÉCOLE PRIMAIRE

Accueil péri-scolaire : Matin : 7h00 - 8h40 Soir : 16h30 - 18h30 Tel : 05 53 55 30 24 - 06 88 50 30 23

### SERVICES AUX PERSONNES AGÉES

CIAS Périgord Limousin

Secteur Thiviers : tél. 05 53 62 06 22 [cias-thiviers@perigord-limousin.fr](mailto:cias-thiviers@perigord-limousin.fr)

Secteur Jumilhac : tél. 05.53.52.58.17

[cias-jumilhac@perigord-limousin.fr](mailto:cias-jumilhac@perigord-limousin.fr) [http://www.negrondes.fr/upload/CIAS\\_PERIGORD\\_LIMOUSIN-1.pdf](http://www.negrondes.fr/upload/CIAS_PERIGORD_LIMOUSIN-1.pdf)

### ASSAD-SIAD

CUBJAC

05 53 05 32 00

Portage de repas - 05 53 62 25 01 secteur Thiviers

Centre d'information gérontologique Clic 24 - 05 53 53 62 62 EHPAD « résidence le Colombier » à THIVIERS - 05 53 55 00 71

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

